

RAJEUNISSEMENT PAR LASER ou autre appareil à base d'énergie

Dernière mise à jour le 1er juin 2017

Les lasers et autres appareils à base d'énergie pouvant être utilisés pour rajeunir un visage ou prévenir son altération sont... légion ! Leur principal atout au sein des techniques de rajeunissement est de pouvoir tonifier et éclaircir la peau sans modifier ni les contours du visage ni ses expressions, seul le masque facial est amélioré.

Liste des technologies disponibles en 2017

(Des plus efficaces, invasives avec éviction sociale s'adressant à un vieillissement sévère avec peau très fripée jusqu'aux techniques les plus légères s'adressant plus à la prévention qu'à la correction sans éviction sociale mais avec en corollaire une moindre efficacité, parfois ressentie seulement par le patient mais non visible sur les photos... Pour être "belle" ou "beau" il faut encore souffrir... sinon il faut accepter des compromis !) :

- **Laser ablatif en mode conventionnel** ("reissage" laser avec dermabrasion et renouvellement de toute la peau du visage) sous anesthésie tronculaire ou générale, avec éviction sociale de 10 à 15 jours. Les risques sont exceptionnels mais décrits surtout dans des mains peu entraînées : hyperpigmentation ou achromies, infections, cicatrices... les rides mêmes profondes sont lissées, la peau est remise en tension et claire, douce, totalement "neuve" ...
- **Technologies fractionnées** avec intervalles de peau saine, stimulation du collagène autour de micropuits créés par différentes techniques dites pro-cicatrisantes:
 - o Laser CO2 fractionné
 - o Laser Erbium YAG 2940 nm fractionné
 - o Radiofréquences fractionnées avec micro-aiguilles
 - o Laser non ablatif Erbium Glass 1550 nm
 - o Lampes non ablatives fractionnées

On travaille en général sous anesthésie par crème et l'éviction sociale (comme le degré d'amélioration) est fonction de l'énergie par point et de la densité des points, autour de 3 à 5 jours. Les risques sont minimisés car il existe des îlots de peau saine pour cicatriser et pigmenter. On réalise 1 à 3 séances suivant les paramètres utilisés

- **Radiofréquences ou remodelage laser non ablatif** (choc thermique de stimulation)
 - o Radiofréquence uni ou bipolaire
 - o Laser Nd :YAG
 - o Laser Smoothbeam ou Aramis...

Les suites sont moindres à type seulement de rougeurs et gonflement léger.

- **Ultrasons focalisés de haute intensité** : ils sont capables de créer des chocs thermiques en profondeur, suivis de fibrose et d'ancrage pour un effet recherché de pseudo-lifting. Les séances sont douloureuses mais il n'y a pas d'éviction sociale.
- **Méso-laser ou Méso-radiofréquence** : il s'agit, après une technique fractionnée qui micro-perfore la peau, d'appliquer les produits de mésothérapie pour obtenir une pénétration en profondeur, homogène et sans hématome ni papule, favorisée par massage ou à l'aide d'ultrasons. Il n'y a pas d'éviction sociale formelle (rougeur et œdème léger 48h maximum)
- **Lumières pulsées** : elles agissent sur les composantes superficielles du vieillissement (taches et couperose) et par remodelage par leurs effets thermiques de stimulation du collagène. Il n'y a pas d'éviction sociale formelle (léger gonflement, rougeurs et taches apparaissant plus foncées durant quelques jours)
- **LEDs** : elles agissent par des mécanismes non thermiques et non invasifs de photobiomodulation au niveau de récepteurs cellulaires cutanés. Il n'y a aucune suite visible et donc aucune éviction sociale.

Contre-indications :

De principe : Grossesse

Pathologie avec trouble de la cicatrisation (antécédents de chéloïdes, maladie du tissu conjonctif, diabète...)

Certains médicaments (rétinoïdes, traitements dits photo sensibilisants, aspirine, anti-inflammatoires, anticoagulants ou antiagrégants peuvent interférer...).

Vous devrez absolument signaler au médecin toute prise de médicaments

Attentes irréalistes

Effets secondaires :

Sensation de fort coup de soleil (quelques heures en général, au maximum 2-3 j) ou de brûlures puis rougeurs et gonflements quelques heures à 2-3 jours selon les techniques et paramètres utilisés (notamment œdème des paupières), exsudat ou micro-croûtelles avec les appareils en mode fractionné durant 3 à 10 jours de plus, donnant un aspect « bronzé », maquillable. Pour ces techniques fractionnées qui sont les plus demandées et recommandées actuellement : plus les paramètres seront élevés et les points denses, resserrés plus les effets secondaires seront importants mais aussi les bénéfiques... Des cicatrices, des hyperpigmentations, des infections ont été décrites à paramètres élevés

Récemment chez des patients atteints de vieillissement solaire très sévère, des carcinomes ont été décrits dans les semaines après un traitement par laser fractionné, notamment des membres inférieurs. Les kératoses solaires et carcinomes doivent être traités avant le relissage, les membres inférieurs ne sont pas une bonne indication.

Conséquences pratiques : soins pré et post-opératoires

Pour les techniques invasives : Prévention anti-herpétique si antécédent d'herpès (Zelitrex cp), application au moins 2 fois/jour d'une crème cicatrisante ou antibiotique pendant 3 à 15 jours et protection du soleil totale tant qu'il y a des rougeurs puis efficace pour ne pas que les disgrâces récidivent trop vite ...

Application éventuelle d'une crème anti-inflammatoire puis dépigmentante en fonction du phototype

Modalités de traitement

Le patient porte des coques de protection oculaire

Il bénéficie d'une anesthésie par crème et/ou froid pulsé et/ou tronculaire si les paramètres sont élevés

La sensation ressentie est à type de picotements répétés rapides puis de « chauffe » intense

L'effet recherché par le médecin est variable suivant la technique (se reporter aux fiches d'informations spécifiques de chaque technique), rougeur et gonflement obtenus en 15 à 20 minutes sont nécessaires : ils sont des témoins de l'efficacité possible du traitement.

Le bénéfice s'évalue en règle générale à partir du 2^{ème} mois pour être maximal entre 3 et 6 mois (temps de réponse des cellules au stimulus laser ou autre).

Cette fiche d'information recommandée par la Société Française des Lasers en Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les techniques alternatives (notamment les peelings ou la chirurgie), les effets secondaires et les complications possibles. Un consentement aux soins détaillant ces risques est remis et signé par le patient.

Le coût global est évalué avec le patient et fait l'objet d'un devis signé

Une fiche de conseils et de soins « post-opératoires » (émollients neutres, protection solaire, voire crème dépigmentante pour le visage, maquillage) complète le dossier qui est remis au patient avec les coordonnées du médecin

Pour plus d'information vous pouvez toujours le revoir avant l'acte prévu pour une consultation supplémentaire.